#### **COMMUNIQUE DE PRESSE**

# Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Siège social: 12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073.

### **APPEL A CANDIDATURE**

## Objet:

En application de la décision du Conseil d'administration du 18 Février 2015, La société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » lance un appel à la candidature pour la désignation d'un membre au Conseil d'Administration représentant les actionnaires minoritaires étant donné que le mandat de l'actuel administrateur les représentant prend fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014.

De ce fait, « Tunis Re » informe ses actionnaires que la désignation aura lieu par voie d'élection lors de la tenue de la prochaine AGO qui statuera sur les états financiers de l'exercice **2014 et** dont la date sera fixée ultérieurement.

A cet effet, Tunis Re invite les détenteurs intéressés à participer à cet appel à la candidature.

## Participation:

Les candidats éligibles à ce poste doivent remplir les conditions suivantes :

Ne pas être détenteur individuellement de plus **de 0,5**% du capital social pour les actionnaires personnes physiques et de plus de 5% pour les actionnaires institutionnels.

Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales

Répondre aux conditions de compétence conformément aux dispositions des articles 50 ter et 85 du code des assurances

## Composition du dossier de candidature :

Les candidats intéressés doivent fournir les pièces justificatives qu'ils répondent aux conditions fixées par le règlement N°02/2009 du **30 Juin 2009** relatif à la désignation des administrateurs au sein des Conseils d'Administration des Sociétés d'Assurance et des Sociétés de Réassurance et ce conformément aux dispositions des articles **50** ter et **85** du codes des assurances. (Le règlement **n°02/2009** précité est consultable sur le site de Tunis Re (<u>www.tunisre.com.tn</u>).)

### Le dossier doit contenir les documents suivants :

Une demande de candidature au nom du Président Directeur Général de la Société Tunisienne de Réassurance Tunis Re.

Une copie du CIN et une copie du registre de commerce pour les personnes morales.

Un engagement sur l'honneur de ne pas être sous l'interdiction énoncée par les dispositions de l'article **193** du code des sociétés commerciales et de l'article **85** du code des assurances et de respecter les dispositions de l'article **192** du code des sociétés commerciales.

Un pouvoir dûment signé par la personne morale à représenter ;

Une attestation récente du nombre d'actions détenues par le candidat lui-même ou par la personne morale qu'il représente. Cette attestation doit être délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté pour la tenue du registre des actionnaires: BNA Capitaux sise rue Tahar Haddad, complexe le banquier, les berges du lac 1053 Tunis.

Le CV détaillé et accompagné des copies des diplômes.

## Date limite de dépôt de candidatures :

Les candidatures doivent être présentées dans une enveloppe fermée libellée au nom du Président Directeur Général de Tunis Re et parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception ou par Rapide Poste au Bureau d'Ordre Central au siège de **Tunis** Re, 12, Avenue du Japon, MONTPLAISIR BP 29 TUNIS 1073, au plus tard le 30 Mars 2015 (le cachet de la poste fait foi).

La liste des candidatures agréées par le Ministère des Finances sera publiée avec la convocation à l'assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice **2014**.

Le dit représentant sera élu, parmi la liste des candidats agréés par le Ministère des Finances, par les actionnaires minoritaires tels que définis au paragraphe(2) ci-dessus et ce au cours d'une séance spéciale, où les actionnaires majoritaires s'abstiendront de voter à ladite élection et il sera proposé à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les états financiers de l'exercice 2014.

## FICHE DE CANDIDATURE

•	Nom et Prénom / Raison Sociale :
•	N° CIN / Registre de Commerce :
•	Profession / Activité :
•	Formation académique du candidat personne physique ou du représentant de la personne morale :
•	Historique en tant qu'administrateur :
	Signature
Annexe 2	DECLARATION SUR L'HONNEUR
Je sous	ssigné(e):
Nom e	t Prénom / Raison Sociale :
N° CIN	N / Registre de Commerce :
Demeu	rant à :
	lat à l'élection au poste d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires au sein du Conseil d'Administration de
la Soci	été Tunisienne de Réassurance « Tunis RE ».
Déclar	e formellement sur l'honneur :
•	Ne pas être en contradiction avec les dispositions de l'article 193 du code des sociétés commerciales et de l'article 85
	du code des assurances
•	Etre en respect des dispositions de l'article 192 du code des sociétés commerciales
•	Les informations fournies dans mon CV sont sincères et exactes.
	Signature

<sup>\*</sup> Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.